

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAU, 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Mercredi 20 Mai 1891

ECHOS DU JOUR

Les députés conservateurs ont été convoqués en caucus ce matin à 11 hrs.

M. McGreevy n'a pas quitté Ottawa tel qu'annoncé par certains journaux.

Sa Grâce Mgr Langevin est l'hôte de son frère, M. E. J. Langevin, greffier au sénat.

L'hon. M. C. Langille a démissionné la nouvelle que l'hon. M. Mercier avait décidé de revenir immédiatement sans conclure son emprunt.

Le député de Châteauguay à l'intention de contester judiciairement la réduction du compte de dépenses légales de l'hon. M. Caron dans ce compte.

On annonce pour le commencement de juin le mariage d'un des plus jeunes députés libéraux du district de Québec qui est en même temps l'époux d'une jeune fille.

On annonce que M. W. F. McLean, propriétaire du Toronto World, doit sous peu fonder à Montréal un journal du matin qui aura pour titre THE MORNING DAILY.

Détail assez singulier: il paraît que les députés ouvriers et ceux qui comptent un fort contingent ouvrier parmi leurs électeurs vont s'opposer au projet de rendre le vote obligatoire.

L'honorable M. Peter White donnera un dîner officiel samedi soir.

Sir Adolphe Caron et l'hon. M. Geo. E. Foster ont donné des dîners officiels hier soir.

MM. L. Tourville, J. Leduc, de Martigny de Montréal et H. B. Beauchemin et J. Beauchemin vont former une compagnie manufacturière de papier au capital de \$80,000.

De l'Élection: Des personnes qui arrivent de Paris, où elles ont vu nos ministres, rapportent d'excellentes nouvelles de l'emprunt. Il ne restait plus qu'à choisir la plus avantageuse des propositions reçues avant de conclure.

Les hon. MM. Oimet et Kirkpatrick viennent d'être nommés conseillers privés, à titre d'anciens orateurs de la Chambre des Communes. Le gouvernement a créé un précédent qui sera suivi à l'avenir.

Sir John A. Macdonald a annoncé hier à la chambre, qu'il proposerait aujourd'hui M. Bergeron, député de Beauharnois, comme son successeur.

M. le Dr. Grandbois devait être nommé à cette charge, mais il a écrit à Sir John que la maladie l'empêchait d'accepter.

M. Edmond Groux, un chaud conservateur de Québec qui suit néanmoins M. Tarte à ce matin une longue entrevue avec ce dernier. M. Groux est membre du bureau de commerce et de la commission du commerce de Québec et il aura son mot à dire au cours de l'enquête McGreevy.

La rumeur mise en circulation par le GLOBE, à l'effet que Sir John A. Macdonald aurait annoncé à ses partisans sa retraite prochaine, est démentie de fondement.

Sir John est depuis trop longtemps malade à la politique militante pour pouvoir abandonner subitement la vie active pour le repos absolu, qui lui serait probablement fatal.

Le bill Cameron, amendement à la loi électorale, va, paraît-il, occuper la Chambre pendant plusieurs jours. Plusieurs députés de la province de Québec doivent en prendre occasion pour prononcer leurs discours de début. D'un autre côté on croit que le vote se prendra ce soir. Au caucus du parti conservateur tenu ce matin, il a été décidé de proposer la motion préalable afin d'empêcher tout amendement.

M. Louis Allard a fait servir un protégé aux officiers de la société St Jean Baptiste de Montréal. Il a l'air que la construction du monument national est à la fois une imprudence et une spéculation, que plusieurs actes qui s'y rattachent sont blâgés et il conclut en demandant une promptie et complète reddition de compte.

Les chefs libéraux du comté de Châteauguay ne verront pas l'un bon ni la nomination de M. Achille Laroche, ex-député, au poste de magistrat stipendié chez eux. Ils veulent un homme du comté et pour gagner le gouvernement de Québec à leurs vœux, ils ont commencé à agiter la population du comté. D'un autre côté, on est bien d'accord à reconnaître les anciens services de M. Laroche.

Une cause assez étrange et rare s'est présentée devant le juge Taschereau à Montréal. Il s'agit de la déposition de M. Paquet, ex-shérif de Québec et ex-candidat dans les dernières élections, était saisissable.

M. Calixte Lafont prétend qu'il y a lieu à la suite, mais M. Raoul G. de Lorimier, avocat de M. Paquet, prétend qu'il ne peut pas y avoir de suite, pour la raison que le député n'a pas été fait par M. Paquet, mais par un autre.

En effet, dit M. de Lorimier, l'argent a été déposé entre les mains de l'officier-rapporteur, par M. Roy, agent d'élection de mon client, avec l'explication que cet argent appartenait à M. J. N. Belleau, avocat de Québec, et qu'il n'était déposé que pour remplir une exigence de la loi.

M. Lafont dit qu'il ignore si semblable question est jamais venue devant les tribunaux, mais il demande tout de même la saisie-arrest soit déclarée valable.

L'avocat de M. Paquet demande que main levée soit accordée et le juge prend la cause en délibéré.

TUNNEL ET CANAUX

Nous lisons dans le GLOBE:

Les Tories de l'île du Prince-Edouard, en souvenir du discours à Amherst de Sir Charles Tupper pousseur de l'ancien projet du Northumberland Strait Tunnel avec une énergie rare. Le sénateur Howland vient de télégraphier de Londres qu'un ingénieur anglais estime les dépenses d'un petit tunnel travaillé par un moteur électrique à \$500,000, quand au contraire un tunnel de 16 pieds coûterait \$10,000,000 et un autre de 18 pieds \$11,000,000.

Le LAURENCE pense qu'un tunnel de 10,000,000 serait assez petit. Ce que nous voulons, dit-il, c'est d'être capables de charger nos chars ici et de les envoyer à travers le tunnel, même si c'est nécessaire à travers le continent.

Après avoir rappelé au gouvernement du Dominion qu'il était "normalement engagé" à construire un tunnel d'importance, le GLOBE, "à tout confiance" que le gouvernement comprendra bien que ce que l'on veut, c'est que les \$10,000,000 soient dépensés pour faire du chemin de fer à l'île du Prince-Edouard, en remplissant ses promesses solennelles et en procurant des avantages à cette province égale à ceux dont jouissent les autres.

Cela serait une bonne chose pour le gouvernement de conserver tout le temps de la session prochaine à l'étude des différents projets qui réclament des fonds. Un octroi de \$10,000,000 pour l'île du Prince-Edouard ou \$100 par tête de sa population, assurerait certainement le Trent Valley Canal en demandant \$100,000,000 ou \$1,000 par tête de la population d'Ontario, pour leur projet; et le gouvernement ne peut aussi refuser de voter \$150,000 ou \$10,000 par tête de la population de Québec aux travaux d'amélioration de l'Ontario Ship Canal, demandés avec tant d'insistance par le sénateur Lacombe et d'autres libéraux. Ceci reviendrait en tout à \$35,000,000, sans compter les demandes des autres provinces.

Si quelqu'un pouvait nous dire d'où viendrait l'argent, marquons-le d'un fer rouge comme déloyal à ce que l'honorable M. Tarte appelle "le droit de naissance" et tuons-le sur place.

Les Finances de Terre-Neuve

Ce n'est pas non-seulement la question des pêcheries qui embarrasse les gens de Terre-Neuve; leurs finances elles-mêmes sont en état d'effondrement. Il est vrai, que le Receveur Général de la colonie, avait présenté, il n'y a pas longtemps, à l'Assemblée un budget qui accusait un petit surplus, mais ce surplus ne pourra être obtenu que par l'augmentation des taxes; mais l'impôt est on ne peut pas obtenir d'exercices. Pendant la session de 1890 le tarif fut élevé afin de combler le déficit du revenu et les recettes des Douanes ont donné un surplus de \$48,507 quand l'on ne comptait que sur \$5,000.

Mais ces nouvelles méthodes d'obtenir un excédent de ressources n'ont fait que peser davantage sur le peuple.

La dette publique en bloc de la colonie dont la population est de 200,000 habitants est de \$5,221,814 et l'impôt payable cette année se monte à \$232,753. Voilà le plus fort item du budget cette année, mais un autre qui le suit de près, pour secours à donner aux pauvres est de \$201,369. Ce montant représente plus que le septième de tous les revenus et équivaut à une piastre par tête de la population; de plus cette somme ne représente que l'argent donné aux pauvres permanents et connus; sans tenir compte des secours à l'improvisé qu'il faut donner dans les calamités publiques comme après une mauvaise récolte de blé ou pour un malheur imprévu qui peut fondre à tout moment sur la colonie.

La pauvreté et la misère qui sont si considérables prouvent surabondamment que le peuple est impuissant de payer des taxes additionnelles pour le nécessaire de l'existence. Un gouvernement qui est forcé de dépenser plus pour soulager ses pauvres que pour instruire ses enfants n'a aucune raison de se féliciter d'un surplus en caisse dans de pareilles conditions et obtenu par des taxes additionnelles écrasantes.

L'ajournement subit de la chambre hier soir a pris tout le monde par surprise et a presque créé une sensation. Des groupes se sont formés dans la Chambre et dans les couloirs, cherchant les raisons de l'ajournement, et quelques uns ont chuchoté les mots de "Crisse ministérielle". Les faits sont que cet ajournement subit a été décidé avant la séance, entre Sir John A. Macdonald et M. Mills, qui agit comme chef de l'opposition en l'absence de M. Laurier, de Sir John Thompson, de M. Laurier, de Sir Richard Cartwright et de plusieurs autres députés invités à des dîners officiels.

M. Langelier a donné avis qu'il demandera lundi prochain si le gouvernement sait que, pendant la dernière lutte électorale à Québec-Centre, M. Victor Châteauguay a promis, sous sa signature, de donner à la ville de Québec, en retour de la confiance des électeurs, le règlement du million, et une aide pour la construction du pont et si c'est vrai, comme M. Châteauguay l'a dit dans un discours, qu'il avait obtenu du gouvernement la remise du dit million et une promesse d'aide pour le pont.

M. Langelier demandera au gouvernement de faire connaître la nature de l'aide promise et la date à laquelle le gouvernement se propose de soumettre à la Chambre un bill pour l'exécution de ces promesses.

TELEGRAPHIE

EUROPE

RASE PAR LE FEU

Paris 20 mai.—Une dépêche de Chantilly, Savoie, nous annonce que le village de Bourget a été presque totalement détruit par le feu. La population de Bourget est de 1700 habitants.

JUIFS PERSECUTES

Corbeil, 20 mai.—27 personnes, y compris deux officiers de police ont été jetées en prison, comme accusés d'avoir maltraité des résidents juifs. L'ex-impératrice Eugénie a distribué personnellement des secours à ces malheureux Hébreux.

COUP DE FEU SUR UN MAIRE

Paris, 20 mai.—Le maire de Montmartre, qui est un ardent défenseur de la République, a été assailli par une foule de gens sans importance, LA LETTE, et des coups de feu ont été tirés. Le maire a été blessé à la tête et à la main. Heureusement que le maire ne fut blessé que légèrement; mais on se retirent tout vivement le lendemain en avant dans les couloirs et se bécota sérieusement.

COURRIER DE PARIS

(De notre correspondant particulier)

Paris, 20 mai.—Je pense que le résultat du recensement, lorsqu'il sera connu, ramènera les lamentations habituelles sur la diminution du nombre de naissances chez nous, ce qu'on appelle un peu improprement la dépopulation de la France.

Ces lamentations sont naturelles en ce moment où l'on a le culte du nombre; la direction des Français en matière de population, il est vrai, s'explique par un sentiment de prévoyance qui n'est pas tout à fait à mépriser, fût-il entaché de quelque exagération. Les conservateurs cependant ne sont pas graves; l'honneur est à eux et le manque d'esprit d'initiative, de goût pour le déplacement, correspondent chez les fils aux prévisions trop accablées des pères.

Quoi qu'il en soit, statistiques et philosophes d'occasion poussent des hélas et cherchent des remèdes contre le mal ou ce qu'ils considèrent comme tel.

Le plus cocasse est celui qui consisterait à établir les tours en vue de combattre cette diminution de la population. Que l'idée, bon Dieu! et quelle génération on nous préparait en reprenant ces idées exagérées des malheureux nés de l'abandon ou de la débâcle! Se figure-t-on que ces pauvres enfants, dans le mystère, portés dans à bout et dans le désespoir, les armes et la misère, doivent vraiment faire un jour des conscrits très vigoureux ou des hommes bien robustes?

Dans le nombre, il est toujours certain, que ceux qui, mais pour la plupart des malheureux qui finissent par mourir, par tout, la vie serait un triste cadeau comme atavisme, leur moralité serait aussi douteuse que leur santé, multiplier ces abandonnés à la société, à la société, ni souvenirs, ni espérances, ni regret, ces fils d'un hibernien banal, ces numéros de maisons hospitalières, se seraient presque une mauvaise action.

Je ne ose demander contre eux la loi spatiale qui engloutit à mort les enfants mal venus, et pourtant, si nous voulons relever le chiffre des naissances en France, il faut que ces générations nouvelles, ouvrières et paysannes, soient saines et robustes.

La Chambre a accueilli, par d'innombrables applaudissements, le nom du curé de Fourmies, l'abbé Margarin, qui s'est jeté, au péril de sa vie, entre les soldats et les grévistes.

Le gouvernement comprend, je l'espère, qu'il a le devoir de donner la croix de la Légion d'honneur à cet ecclésiastique qui a accompli simplement une action admirable. Et pour récompenser le vrai courage civil et la vraie vertu religieuse, on n'aura pas besoin d'attendre le 14 juillet!

La récompense n'a-t-elle pas été si elle est spontanée comme le fait l'héroïsme.

L'évêque d'Annecy, répondant longuement au dernier discours de M. Jules Ferry. En résumé, le prélat se plaint que le revenu du clergé est rendu plus difficile, mais il conclut, cependant, en disant que les chrétiens peuvent se rallier à la République.

On ne peut contenir son indignation contre les fautes de doctrines perverbes et les menues agitations d'innombrables qui poussent un cri d'alarme, au Congrès catholique. Il était temps de dire aux catholiques que le foi est en peril, si l'on continue à faire passer dans la législation, le programme de la franc-maçonnerie et des sectes antichrétiennes. Je remercie Dieu de ce que cet appel a été entendu.

M. Ranc, sénateur républicain, rend hommage à la prose de toute opinion, qui a été présentée par le clergé de Fourmies avec la gravité qu'il faut, mais aussi avec impartialité, en s'efforçant de ne point enlever les choses.

C'est, dit-il, dans le Paris un événement dont il faut prévoir les conséquences. C'est la première fois que le sang coule sous la République.

Tous les journaux s'inclinent devant les trois frères de Fourmies, qui se sont jetés entre la troupe et la loi à ce premier coup de feu. Le GLOBE compare cette admirable attitude du curé Margarin et de ses vicaires avec celle des citoyens qui ont causé l'émotion.

On ne peut contenir son indignation contre les fautes de doctrines perverbes et les menues agitations d'innombrables qui poussent un cri d'alarme, au Congrès catholique. Il était temps de dire aux catholiques que le foi est en peril, si l'on continue à faire passer dans la législation, le programme de la franc-maçonnerie et des sectes antichrétiennes. Je remercie Dieu de ce que cet appel a été entendu.

M. Ranc, sénateur républicain, rend hommage à la prose de toute opinion, qui a été présentée par le clergé de Fourmies avec la gravité qu'il faut, mais aussi avec impartialité, en s'efforçant de ne point enlever les choses.

C'est, dit-il, dans le Paris un événement dont il faut prévoir les conséquences. C'est la première fois que le sang coule sous la République.

Tous les journaux s'inclinent devant les trois frères de Fourmies, qui se sont jetés entre la troupe et la loi à ce premier coup de feu. Le GLOBE compare cette admirable attitude du curé Margarin et de ses vicaires avec celle des citoyens qui ont causé l'émotion.

On ne peut contenir son indignation contre les fautes de doctrines perverbes et les menues agitations d'innombrables qui poussent un cri d'alarme, au Congrès catholique. Il était temps de dire aux catholiques que le foi est en peril, si l'on continue à faire passer dans la législation, le programme de la franc-maçonnerie et des sectes antichrétiennes. Je remercie Dieu de ce que cet appel a été entendu.

M. Ranc, sénateur républicain, rend hommage à la prose de toute opinion, qui a été présentée par le clergé de Fourmies avec la gravité qu'il faut, mais aussi avec impartialité, en s'efforçant de ne point enlever les choses.

C'est, dit-il, dans le Paris un événement dont il faut prévoir les conséquences. C'est la première fois que le sang coule sous la République.

Tous les journaux s'inclinent devant les trois frères de Fourmies, qui se sont jetés entre la troupe et la loi à ce premier coup de feu. Le GLOBE compare cette admirable attitude du curé Margarin et de ses vicaires avec celle des citoyens qui ont causé l'émotion.

On ne peut contenir son indignation contre les fautes de doctrines perverbes et les menues agitations d'innombrables qui poussent un cri d'alarme, au Congrès catholique. Il était temps de dire aux catholiques que le foi est en peril, si l'on continue à faire passer dans la législation, le programme de la franc-maçonnerie et des sectes antichrétiennes. Je remercie Dieu de ce que cet appel a été entendu.

M. Ranc, sénateur républicain, rend hommage à la prose de toute opinion, qui a été présentée par le clergé de Fourmies avec la gravité qu'il faut, mais aussi avec impartialité, en s'efforçant de ne point enlever les choses.

C'est, dit-il, dans le Paris un événement dont il faut prévoir les conséquences. C'est la première fois que le sang coule sous la République.

Tous les journaux s'inclinent devant les trois frères de Fourmies, qui se sont jetés entre la troupe et la loi à ce premier coup de feu. Le GLOBE compare cette admirable attitude du curé Margarin et de ses vicaires avec celle des citoyens qui ont causé l'émotion.

ADRESSEZ-VOUS

—A LA—

PHOTOGRAPHIE D'ELITE

—ET—

Voyez les Prix

DE NOS

GRANDS PORTRAITS

—ET DE—

NOS CRAYONS

117 Rue Sparks.

(A côté de Ormes)

NOUS OFFRONS

1 TRAINAVAL VALANT \$1.00 pour 50

1 do do do 1.00 do 75

1 do do do 1.00 do 75

1 do do do 1.50 do 00

1 do do do 2.25 do 50

1 do pour bébé do 3.25 do 1.30

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent un livre de notre célèbre thé.

Spécial à 20 cents: une petite consignment de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

IMPERIAL TEA HOUSE

294-296 Rue Dalhousie.

Oranges nouvelles

Citrons nouveaux

Dattes nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.

FLEUR PREPAREE

Chaque paquet garanti.

Pure savon de Castille vendu à la livre.

Toutes Epiceries,

Farine et Graines

Vins et Liqueurs

Pour du bon Thé aller chez

JOHN CASEY,

AYANT POUVOIR DE PROCUREUR.

294-296 Rue Dalhousie et

117 RUE CLARENCE.

FORMES POUR DAMES

—ET—

JOLIES CHAUSSURES

Genre Opera et Common Sense

PRIX SPÉCIAUX

—POUR—

VENTE AU COMPTANT

R. MASSON,

102 RUE SPARKS 102

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Propriétaire.

548 RUE SUNDY, OTTAWA

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE CHLOROSE

LE FER

BRAVAIS

Recommandé par les plus grands médecins du monde, passe instantanément de l'anémie à la santé, donne du sang et du fer, régénère le système nerveux, fortifie les muscles, améliore l'appétit, donne du sommeil, et rend la vie agréable.

L'AMÉRIQUE

LA CHASSE AU COBRE

Dépêche télégraphique spéciale

SAN FRANCISCO, 20 mai.—Hier une dépêche d'un officier du "Charleston", à l'Ancon, annonce que "l'Émirat" n'a ni été vu ni qu'on se attendait par. A 3 heures p.m., quand le "Charleston" entra

dans le havre, ce navire passa près du vaisseau chilien "Esmeralda". Le "Charleston" alla dans ses quartiers et désarma son bord par nécessité.

L'Esmeralda a communiqué avec tous les vaisseaux qu'elle a rencontrés. Il y a deux jours, elle essaya d'acheter du charbon à Ancon, mais ne put réussir à en obtenir. Dès que le "Charleston" eut jeté l'ancre, l'Esmeralda entra dans le port et le capitaine Remy s'aboucha avec son commandant; ce dernier avait franchement au capitaine que jamais celui-ci ne prendrait l'Esmeralda avant que l'Esmeralda fut coulé.

Le capitaine Remy répondit qu'il avait des ordres de prendre l'Esmeralda et que peu d'importance la présence de l'Esmeralda à Ancon ou non. Le "Charleston" est prêt à l'action et tout le monde attendait un combat naval entre l'Esmeralda et lui, si le premier est découvert.

Le "Charleston" a été produit un accident qui eut la présence d'esprit d'une jeune femme, aurait coulé la vie à un jeune garçon. C'est ce qui se produisit hier à Ancon, et que ce dernier, après s'être bécoté par l'entremise de l'Esmeralda, est parti à toute vapeur vers le sud.

Nouvelles de Québec

Québec, 20 mai.—Lundi dernier, sur le boulevard, il s'est produit un accident qui eut la présence d'esprit d'une jeune femme, aurait coulé la vie à un jeune garçon. C'est ce qui se produisit hier à Ancon, et que ce dernier, après s'être bécoté par l'entremise de l'Esmeralda, est parti à toute vapeur vers le sud.

ADRESSEZ-VOUS

—A LA—

PHOTOGRAPHIE D'ELITE

—ET—

Voyez les Prix

DE NOS

GRANDS PORTRAITS

—ET DE—

NOS CRAYONS

117 Rue Sparks.

(A côté de Ormes)

NOUS OFFRONS

1 TRAINAVAL VALANT \$1.00 pour 50

1 do do do 1.00 do 75

1 do do do 1.00 do 75

1 do do do 1.50 do 00

1 do do do 2.25 do 50

1 do pour bébé do 3.25 do 1.30

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent un livre de notre célèbre thé.

Spécial à 20 cents: une petite consignment de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

IMPERIAL TEA HOUSE

294-296 Rue Dalhousie.

Oranges nouvelles

Citrons nouveaux

Dattes nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.

FLEUR PREPAREE

Chaque paquet garanti.

Pure savon de Castille vendu à la livre.

Toutes Epiceries,

Farine et Graines

Vins et Liqueurs

Pour du bon Thé aller chez

JOHN CASEY,

AYANT POUVOIR DE PROCUREUR.

294-296 Rue Dalhousie et

117 RUE CLARENCE.

FORMES POUR DAMES

—ET—

JOLIES CHAUSSURES

Genre Opera et Common Sense

PRIX SP